



Cycle de 3 séances en distanciel sur : **les juridictions administratives**

Mardi 17 mai, lundi 23 mai et mercredi 29 juin 2022

Intervenants

Laetitia Guilloteau, première conseillère à la cour administrative d'appel de Paris

Axel Bertrand, avocat au barreau de Metz

Mardi 17 mai 2022 de 09H00 à 12h00

Module 1 - Le fonctionnement de la juridiction administrative

- I. Présentation générale des juridictions administratives (TA, CAA, CE)
- II. Les différentes procédures devant le juge administratif
- III. Principe de collégialité / juge unique
- IV. Le cadre de travail : norme, statistiques et calendrier
- V. Le traitement d'une requête au fond jusqu'au jugement
- VI. Le traitement d'une requête en référé jusqu'à l'ordonnance

Lundi 23 mai 2022 de 14H00 à 17h00

Module 2 - L'office du juge administratif

- I. Les pouvoirs du juge administratif dans le contentieux de l'excès de pouvoir et en plein contentieux
- II. L'instruction et le principe du contradictoire
- III. L'examen d'une requête introductive d'instance
- IV. Les moyens et conclusions des parties
- V. Interventions du juge dans le débat entre les parties

Mercredi 29 juin 2022 de 14H00 à 17h00

Module 3 - Pratiques contentieuses devant le juge administratif

- I. La construction des écritures
- II. La charge de la preuve
- III. Réagir dans un dossier
- IV. Les conséquences d'une illégalité ou d'une faute
- V. L'audience et la décision

Objectif pédagogique :

- connaître et appréhender le fonctionnement de la juridiction administrative
- connaître et appréhender l'office du juge administratif
- connaître et appréhender les pratiques du procès administratif en interaction avec les magistrats et les confrères

Méthode pédagogique :

Méthode transmissive. Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis / public visé :

Avocats.

Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

Spécialité / domaine :

Droit public.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription

Tarif : conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.

[S'inscrire](#)